

Meynes le mag'



AVRIL 2023 • N°11

www.meynes.fr

Le magazine d'informations municipales



VIE COMMUNALE P.05

Cérémonie des vœux aux Meynois



P. 09

Travaux
Un immeuble
du centre-ville
détruit



P.11

Festivités
Encierros
d'hiver

SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| ÉDITOS | 02-04 |
| VIE COMMUNALE | 05-06 |
| TRAVAUX | 07-10 |
| FESTIVITÉS | 11-12 |
| HOMMAGE | 13 |
| SENIORS | 13 |
| VIE ASSOCIATIVE | 13-14 |
| - Tous en rythme | |
| - Le Souvenir Français | |
| - La Fourchette | |
| ZOOM SUR..... | 15-17 |
| - La Cavalerie de Vers Pont du Gard à Meynes | |
| - Quelques flocons de neige | |
| - Comment mieux trier nos déchets ? | |
| INFOS PRATIQUES | 18 |
| AGENDA | 19 |
| ÉTAT CIVIL | 19 |
| TRIBUNE LIBRE | 19 |



Directeur de publication :
Le Maire : M. Fabrice Fournier

Crédit photos :
M. Antoine Pierron, Mairie, Adobe Stock

Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe

LE MOT DU MAIRE



Fabrice FOURNIER
Maire de Meynes



Chères Meynoises,
Chers Meynois,

Depuis près de trois ans, la crise sanitaire a empêché nombre de rencontres auxquelles nous étions tous très attachés.

Aussi, certains moments traditionnels d'échanges dont on semblait pouvoir disposer de façon définitive et sûre sont devenus, ces dernières années, des situations d'exception.

Nous avons donc d'autant plus apprécié de nous retrouver à l'occasion des diverses manifestations de fin d'année et de vous voir nombreux en janvier dernier pour les vœux à la population.

Ces dernières retrouvailles, outre nos échanges toujours constructifs, m'auront permis de faire un bilan d'étape pratiquement à mi-mandat et de dessiner un cap passionné et raisonnable que l'équipe municipale veut donner à Meynes pour faire avancer la commune, malgré la crise énergétique et l'inflation, au cours des années à venir.

Voici un extrait du discours que j'ai prononcé pour la circonstance :

«L'avenir ? C'est la motivation première d'une équipe qui, au travers de ses actions, cherche à servir l'intérêt général.

Après avoir rappelé ce qui a été fait, il est maintenant essentiel de regarder ce qui doit, et ce qui va, désormais être réalisé.

Voilà donc quelques-uns des futurs grands axes de travail des prochains mois pour le Conseil Municipal :

- *Dans le cadre de la sobriété énergétique, renouvellement des installations de chauffage/climatisation de la salle de l'Olivier et de la salle de la piscine et mise en place de contrats d'entretien pour ces installations ainsi que pour celles de la salle des fêtes (inexistants à ce jour) ; enfin installation d'une horloge pour la régulation de la chaudière de la mairie.*
- *Démolition d'une maison rue de la Tour.*
- *Désignation d'un bureau d'études pour le lancement du projet de création d'une voie piétonne depuis l'atelier municipal jusqu'à la piscine municipale.*
- *Installation d'un distributeur automatique de billets place de la mairie.*
- *Création d'un Conseil Municipal des Jeunes.*
- *Aménagement d'une salle de réunion supplémentaire en mairie.*

- *Projet d'ouverture de notre piscine municipale, la seule de l'intercommunalité, aux écoliers des 15 autres communes de la CCPG dans le cadre d'un programme éducatif soutenu par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale :*
 - 2023/2024 « aisance aquatique » pour les élèves des CP
 - 2024/2025 « savoir nager » pour les élèves des CM2*Les frais de transport en bus seraient pris en charge par la CCPG.*
- *Création d'un challenge « Ville de Meynes » au Jeu Provençal.*
- *Sauvegarde et intégration du « Moulin du chemin des près » et d'une parcelle de 525 m² dans le domaine communal suite à une opération d'aménagement urbain.*
- *Sauvegarde et intégration du « Four des potiers » de la maison LECOEUUVRE dans le domaine communal suite à une opération immobilière.*
- *Etude pour l'extension du périmètre communal autour de la « Fontaine de Fontcluse ».*
- *Et enfin, création d'une couverture en panneaux photovoltaïques de deux courts de tennis et d'un terrain de handball ainsi que la création d'une ombrière sur le parking des tennis en partenariat avec la CCPG et la Clean Tech d'Aramon.*

Comme vous pouvez le constater, les projets sont encore nombreux et même si nous avons conscience que les moyens financiers sont limités et contraints, nous allons tout mettre en œuvre pour faire de Meynes un village tourné vers l'avenir et capable de répondre à vos attentes.... »

Les élus municipaux sont à l'œuvre et après la réalisation de bon nombre de projets au cours des mille premiers jours de mandat, l'aménagement du village se poursuit en ce début d'année.

De même, j'ai participé avec une délégation d'élus municipaux, écharpe en bandoulière, à la manifestation d'ampleur organisée à Montpellier le 11 février dernier pour défendre la ruralité et les traditions.

Concernant l'animation du village le cœur de l'hiver aura été marqué, entre autres, par les encierros du mois de janvier organisés par le Comité des Fêtes avec buvette, snack et animation musicale.

A cette occasion, je tiens à féliciter tous les acteurs de la vie associative locale pour leur dévouement et leur engagement, ainsi que les nombreux bénévoles qui se mettent à un moment donné au service des autres pour plus de solidarité et d'entraide.

En outre, depuis quelques semaines déjà, un nouveau projet majeur d'animation et de maintien des traditions, occupe et rassemble élus,

associations et volontaires meynoïses pour un retour programmé du CORSO dans le village le 14 mai 2023 !

Beaucoup en ont parlé avant nous et ce qui semblait utopique aux yeux de certains, nous allons ensemble enfin le réaliser, sous l'impulsion du désir de quelques précurseurs, après une longue interruption de 37 ans.

D'ailleurs, conformément à nos engagements électoraux, la Municipalité s'engage à apporter son soutien financier et logistique à cette opération et à fédérer toute les bonnes volontés pour la faire aboutir.

Nul ne doute du succès populaire de cette journée et l'élan qu'elle suscite déjà dans le village devrait en faire une manifestation incontournable du printemps pour les prochaines années.

Tous nos vœux enthousiastes, de mobilisation du plus grand nombre d'acteurs meynoïses et de pleine réussite, accompagnent cette renaissance.

Cordialement.

Le Maire,
Fabrice FOURNIER.

“ ...L'avenir ? C'est la motivation première d'une équipe qui, au travers de ses actions, cherche à servir l'intérêt général.

EDITORIAL : « PAROLE AUX ADJOINTS »



Jean-Luc FORTIN
Adjoint au Maire

Depuis notre arrivée à la tête de la municipalité nous avons engagé un programme de rénovation énergétique et de réhabilitation du patrimoine communal, ajusté à nos moyens financiers.

La planification de divers travaux (modernisation et régulation des installations de chauffage / climatisation des bâtiments communaux, mise en place de contrats d'entretien de ces installations, renouvellement de la flotte des véhicules des Services Techniques...) sont autant d'opérations qui impacteront positivement nos charges énergétiques et d'entretien actuelles.

D'autres travaux nécessaires pour votre vie quotidienne et votre confort ont été réalisés, comme la réfection de la voirie urbaine du chemin du Paradis, l'entretien des chemins ruraux et le curage des fossés, le nettoyage des entrées de village, les plantations dans le cadre du concours « Village Fleuri » après dotation de végétaux de la pépinière départementale ou encore la campagne de taille des oliviers et des arbres d'ornement du domaine public communal.

La démolition d'un immeuble communal, situé rue de la Tour, a engendré quelques perturbations pour les riverains avant un prochain remaniement de ce secteur.

De même, les Services Techniques municipaux ont procédé à l'installation de panneaux de signalisation nécessaires à la mise en place de la zone 30, applicable à l'ensemble de l'agglomération, pour une plus grande sécurité des usagers.

Bien d'autres aménagements verront le jour dans les prochains mois.

Tous dans l'esprit d'améliorer votre cadre de vie.

Mais bien vivre à Meynes, c'est aussi l'affaire de tous.

Si nous assurons l'entretien et le nettoyage de la trame urbaine, n'oubliez pas en ce printemps de prévoir le fleurissement de vos jardins et façades, ne laissez pas vos chiens souiller nos trottoirs et ne déposez pas vos déchets en dehors des poubelles prévues à cet effet !

Parallèlement, dans le cadre des week-ends « Climat », des ramassages citoyens visant à améliorer la propreté du territoire et contribuer à la préservation de la biodiversité ont été portés par la Communauté des Communes du Pont du Gard.

Une opération de nettoyage a ainsi été organisée sur la Commune de Meynes le dimanche 2 avril et un deuxième ramassage citoyen aura lieu courant septembre 2023.

“ Bien d'autres aménagements verront le jour dans les prochains mois.

Cette opération de sensibilisation a connu un franc succès et devrait produire un véritable effet boule de neige en matière d'éveil des consciences.

Un grand merci aux participants !

Toujours dans le cadre communautaire, un week-end sera prochainement consacré aux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) avec pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Des initiatives collectives de terrain, telles qu'un atelier « De la terre à l'assiette », un atelier cuisine, une conférence/film pourront se développer dans une démarche utile pour mieux produire et mieux s'alimenter.

Enfin, avec le concours du groupe « Mobilité » de la CCPG, les élus ont abordé le dossier du projet de création d'une aire de covoiturage à proximité du rond-point de l'entrée de Meynes (Route Beaucaire-Remoulins), pour un stationnement facile d'accès, sous réserve de l'accord du Conseil Départemental gestionnaire de cette voirie.

Cordialement.

”

VŒUX 2023

Cérémonie des vœux aux Meynois

Samedi 7 janvier à la salle des fêtes, devant une belle assistance, le maire Fabrice FOURNIER et son conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population pour la première fois de la mandature, en raison de l'annulation des deux précédentes cérémonies pour cause de Covid.



Nombreux élus communautaires, maires des communes voisines, représentants de la gendarmerie et des pompiers, du monde associatif, nouveaux habitants et population ravie de se retrouver étaient présents pour cet événement et pour renouer avec cette tradition.

Après avoir dressé un bilan d'étape de ces dernières années et retracé le chemin parcouru au cours de ces quelques 1000 jours aux manettes de la collectivité, le maire a ensuite développé les grands axes de travail sur lesquels va s'engager l'assemblée municipale pour les mois à venir.

NOUVEAU

Bienvenue aux nouveaux habitants

La réception des nouveaux habitants a été mise entre parenthèses, au cours de ces dernières années, en raison de la crise sanitaire.

Du coup, la cérémonie d'accueil organisée par la mairie, le vendredi 10 février à la salle de l'olivier, a été une première pour la présente mandature.

L'occasion pour le maire Fabrice FOURNIER et ses adjoints, mais aussi

la Directrice Générale des services municipaux et les responsables associatifs de présenter le village et les actions ou activités qu'ils proposent aux habitants.

Après l'organisation de la vie communale, les participants ont pu découvrir les divers atouts du village qu'ils ont choisi d'habiter, mais aussi ses infrastructures, ses festivités, ses

commerces, les sites à visiter...

Ce sont ainsi une quinzaine de nouvelles familles qui ont participé à cette présentation de bienvenue et à la collation qui leur a permis ensuite d'engager des échanges particulièrement riches et intéressants, propices à l'intégration dans leur nouveau cadre de vie.



EMBELLISSEMENT



Fresque murale en mairie

Dans le cadre de l'aménagement d'une salle de réunion en mairie, la commune a accueilli du 2 janvier au 24 février une stagiaire en formation de dessinateur praticien, de la grande école du dessin Emilie Cohl à Lyon.

Ce stage de huit semaines a permis à Zoé de réaliser une fresque artistique murale, composition soignée haute en couleurs avec mise en scène d'un personnage et de décors, à partir de l'observation du réel.

Cet ornement unique et de qualité embellit et fait vivre les murs de cette nouvelle salle municipale, dont les travaux d'aménagement et d'installation des équipements ont été confiés à l'équipe des Services Techniques municipaux.



CIVISME

Déjections canines : une question de civisme

La ville a constaté une recrudescence des déjections canines sur la voirie.

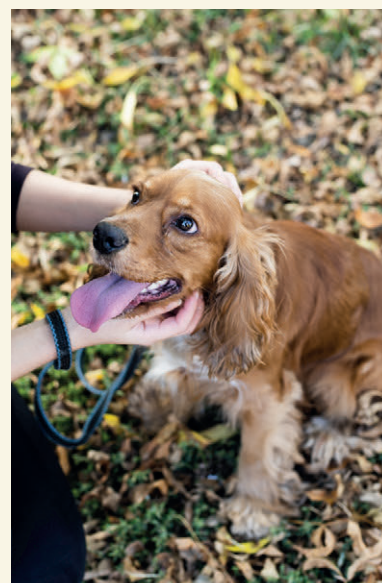
Un petit rappel de savoir-vivre s'impose !

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

Si tous les maîtres de tous font preuve d'un peu de civisme, le cadre de vie des Meynois sera préservé.

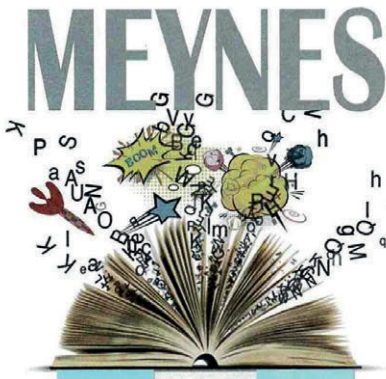
A bon entendre !



À NOTER

Médiathèque

Place de la Mairie - Tél. 04 66 57 47 62



HORAIRES :

- Lundi 16h-18h
- Mardi 16h-18h30
- Mercredi 9h-12h et 14h-17h
- Vendredi 10h-12h

Pendant les petites vacances scolaires et en juillet

- Mercredi et vendredi 9h-12h

En août :

- Vendredi 9h-12h

RENCONTRES AUTOUR D'UN LIVRE

Vous aimez lire, vous souhaitez partager vos avis de lecture, venez rejoindre les **Rencontres autour d'un livre.**

Médiathèque de Meynes, prochaine rencontre de 14h à 16h :

- **05 juin : Doris LESSING**

Inscription obligatoire au : 04 66 57 47 62

2^{ÈME} TRIMESTRE 2023

ATELIERS PARENTS / ENFANTS ET JEUX DE SOCIÉTÉ

Organisés par le service Parentalité de la CCPG les mercredis 19/04, 10 et 31/05, 21/06 de 14h30 à 16h30 à la médiathèque.



ATELIERS jeux ENFANTS - PARENTS

Médiathèque d'Aramon | Médiathèque de Meynes

A partir de 4 ans | Bibliothèque de Remoullins

Venez partager un moment convivial et complice en famille autour de jeux de société !

La présence d'un parent ou grand-parent est obligatoire.

ATELIERS GRATUITS SANS INSCRIPTION

Plus d'infos sur les dates et horaires : WWW.CC-PONTDUGARD.FR

04 66 37 67 67 - contact@cc-pontdugard.fr
21 bis Av. du Pont du Gard, 30210 Remoullins

PROCHAINEMENT À LA MÉDIATHÈQUE

- Du 05 juin au 25 août « 2 expos en 1 ».

L'expo BOY DAKAR née d'une rencontre entre un photographe, **M. Mabaye DEME**, et un peintre, **M. Bass DHEM**, nous emmène au Sénégal.

- Du 04 septembre au 13 octobre Mlle Léna **KEOHAVONG** exposera ses illustrations naturalistes.

Nous tenons à remercier vivement M. Marc LAMOUREUX et M. Yves PORRAS pour leur exposition au sein de la médiathèque.

NOUVEAUTÉ À LA MÉDIATHÈQUE

LA NAVETTE DE RÉSERVATION

Depuis lundi 02 janvier 2023, vous pouvez réserver vos ouvrages pour un retrait dans la bibliothèque de votre choix !

Avec la navette de réservation, vos documents préférés dans votre médiathèque en un seul clic, c'est désormais possible !

Besoin d'aide pour votre recherche, l'accès et la gestion de votre compte ou votre réservation ?

Rendez-vous dans votre médiathèque.

Le réseau intercommunal des bibliothèques, c'est :

- 10 bibliothèques dont 3 médiathèques sur le territoire de la Communauté de Communes
- Plus de 100 heures d'ouverture par semaine sur l'ensemble du réseau pour vous accueillir
- Un catalogue de plus de 50000 ouvrages empruntables : des livres imprimés ou audio, des CD, des DVD...
- Une carte unique et la gratuité pour tous les abonnés
- Des animations culturelles et expositions programmées dans les bibliothèques
- Des ressources numériques gratuites
- Des espaces numériques gratuits disponibles dans les médiathèques
- **Un compte en ligne pour réserver vos ouvrages et prolonger vos prêts**

Désormais en effet, les rappels pour les retards se feront tous les 15 jours.

Un bel avantage qui nous oblige à plus de rigueur.

N'en prenez pas ombrage !

AMÉNAGEMENT

TRAVAUX

Calorifugeage

Pour maximiser le confort thermique du groupe scolaire et de la mairie, la commune a engagé en ce début d'année, une campagne de calorifugeage.

Qu'est-ce que le calorifugeage ?

Le calorifugeage est une opération d'isolation de la tuyauterie du réseau de chauffage et d'eau chaude sanitaire qui élimine les déperditions thermiques, protège contre le gel et permet de réduire la consommation d'énergie de l'ordre de 5 à 10 % par an.

Coût du projet ?

La société Ecoplanet a réalisé les travaux pour un montant de 17 925.60 € TTC pour le groupe scolaire et de 2 833.60 € TTC pour la mairie. La prime Certificats d'Economies d'Énergie (CEE) versée par Capital Energy a permis de financer entièrement cette opération d'un coût total de 20 759.20 € TTC.



Meynes passe en zone 30

Après l'installation de nouveaux ralentisseurs, la mise en conformité de certains dos-d'âne, la création de chicanes, de zones de stationnement et de cheminements piétonniers, le moment est venu pour que le concept « Ville 30 » devienne la norme à Meynes. C'est un engagement de la dernière campagne électorale, l'objectif étant d'apaiser la circulation en général et de mieux partager l'espace public sur l'ensemble de l'agglomération.

Ce changement majeur de modération de la vitesse des engins motorisés et sa généralisation à l'ensemble du territoire urbanisé ont engendré des aménagements légers (panneaux de signalisation, effet de porte à l'entrée de la zone, peinture routière...) qui seront complétés au coup par coup, au gré des rénovations de voirie.

Cependant, l'installation de panneaux routiers réglementaires aux entrées de l'agglomération ne suffira pas pour obtenir strictement l'application du 30km/h en ville et face au risque d'inertie ou de réactions d'hostilité de certains, il serait souhaitable qu'une grande majorité d'automobilistes perçoivent les bénéfices collectifs de cette opération.

En effet, ce concept répond à des besoins de sécurité, de qualité urbaine, de lutte contre les nuisances (bruit, pollution), de lutte contre le changement climatique, par l'adoption de bonnes pratiques adaptées au contexte local (voies étroites, flux de piétons important notamment des scolaires, accès aux commerces...).

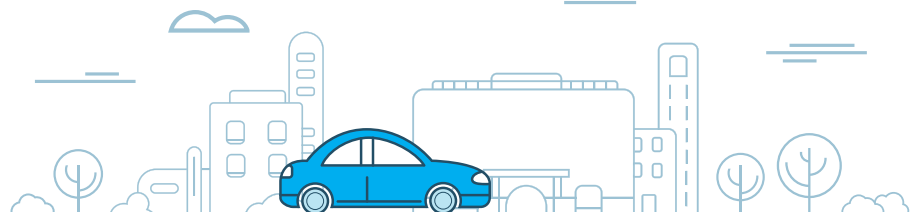
La ligne directrice de cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Municipalité d'assurer davantage la sécurité des déplacements par une circulation plus douce et plus respectueuse de chacun et de l'environnement.

En levant le pied, on a tous à y gagner :

- Moins de vitesse et moins de bruit pour une cohabitation plus apaisée entre les différents utilisateurs des voies. Une réduction de 20km/h de la vitesse des usagers de la route permet de diviser par deux le bruit aux abords des voies de circulation.
- A une vitesse moindre, il est également plus facile pour les conducteurs de freiner pour laisser les piétons traverser. A 50 km/h on parcourt 27,5 m pour s'arrêter, alors qu'à 30 km/h on parcourt 13,5 m, soit moitié moins de distance.

Meynes passe en zone 30 pour :

- Plus de sécurité
- Plus de tranquillité
- Une meilleure qualité de vie.



Un immeuble de centre-ville détruit

Après une phase de consultation des entreprises spécialisées et de concertation avec les riverains, la Commune a décidé d'entreprendre la démolition d'un immeuble lui appartenant, rue de la Tour.

Ce bâtiment communal, insalubre et inoccupé depuis de longues années, acquis en 2013 et laissé à l'abandon depuis cette date, présentait un danger réel pour le voisinage et n'était pas propice à une réhabilitation.

Il laissera la place à un parking dans un secteur où la configuration étroite des voies fait que nombre d'habitants peinent à se garer.



Chute d'arbres sur la RD 500

Le samedi 4 février en fin de matinée, de très fortes rafales de vent ont entraîné la chute de branches et d'arbres, notamment à la sortie de village sur la route départementale 500 (route de Nîmes).

Durant près de trois heures, les différents services des Unités Territoriales du Département, avec le concours des services techniques de la commune, ont travaillé pour sécuriser le secteur et rouvrir au plus tôt cette voie à la circulation routière.

Que ces quelques lignes soient l'occasion de leur renouveler les remerciements de la municipalité pour leur mobilisation, au service de nos concitoyens.



Travaux de voiries et sécurité routière

A partir de constatations ciblées pour chaque espace, la commune a mis en place dernièrement un programme de rénovation des voiries répondant aux constats effectués :

- Plusieurs chemins ruraux en mauvais état ont bénéficié d'un débroussaillage des accotements, d'un curage des fossés et d'un apport de matériaux sur les zones concernées afin de permettre un réaménagement de la chaussée et d'améliorer les conditions de circulation, notamment des agriculteurs.
- Les espaces communaux situés aux abords du groupe scolaire ont fait l'objet de plantations, suite à une dotation de végétaux essentiellement d'essence méditerranéenne mis à disposition des Services Techniques par la pépinière départementale.
- Le chemin du Paradis avec une chaussée en terre déformée et en mauvais état, a quant à lui bénéficié d'un réaménagement total et d'un traitement en bicouche afin d'améliorer la circulation de ce secteur urbanisé.
- Par ailleurs le chemin du Bassin, à son intersection avec la Route de Bezouze, a reçu l'installation de panneaux « cédez le passage » accompagnés d'un marquage au sol, afin d'améliorer la sécurité des usagers et de réduire les risques d'accidents à ce carrefour dangereux. Prudence !

Ces travaux sont financés par le budget communal.



Plantations dans les espaces communaux



installation de panneaux « cédez le passage »



Réaménagement chemin du Paradis



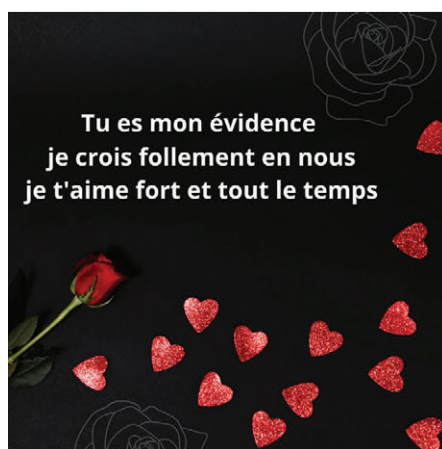
FÊTE DES AMOUREUX

Saint-Valentin

Pour la troisième année, à l'occasion de la Saint-Valentin, la municipalité vous a ouvert sa page Facebook, « Ville de Meynes », pour que vous puissiez déclarer votre amour.

Nous avons reçu 7 déclarations, mais toujours pas de demande en mariage...

Vous pouvez préparer vos plumes pour vous déclarer l'année prochaine.



ÉVÈNEMENT

Encierros d'hiver



Le Comité des Fêtes, sous la présidence de Mathis SCANELLA, a renoué avec la tradition en présentant quatre samedis taurins les 7, 14, 21 et 28 janvier derniers.

Ces encierros ont mis en valeur les manades Saliérène, Martini, Labourayre, Clément, Agnel, Aubanel, Lamista et Robert H pour le plus grand plaisir des quelques 2000 spectateurs, sevrés de taureaux au cœur de l'hiver, réunis à cette occasion sur le terrain de l'ancien boulodrome.

Rythmées par un encierro de quatre taureaux à 11h30, un apéritif musical à 12h30 et par un encierro à 15h, ces journées bien remplies, avec la complicité du bétail, ont été animées en piste par les jeunes téméraires créant de l'action aux ballots et aux barrières.

Un bilan très satisfaisant pour les organisateurs meynoïses.



TRADITION

Le grand retour du corso à Meynes

Depuis quelques semaines, un nouveau projet majeur d'animation et de maintien de nos traditions, occupe et rassemble élus, associations et volontaires meynois pour un retour du corso dans les rues du village.



Sous l'impulsion de quelques uns, après une longue interruption, ce qui semblait utopique devrait enfin pouvoir être réalisé.

Après plusieurs prises de contacts locaux et extérieurs, une première réunion a eu lieu en mairie, pour arrêter les bases de l'organisation de cette manifestation, en appui avec l'association Meynes Patrimoine qui a accepté, à titre transitoire et malgré des délais de préparation raccourcis, d'en assurer la gestion organisationnelle et financière.

La municipalité s'engage à apporter son soutien financier et logistique à cette opération et à fédérer toutes les bonnes volontés pour la faire aboutir.

Soucieuses de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs meynois à cette renaissance, toutes les associations locales et la population ont été invitées à une réunion d'information qui s'est tenue à la salle de l'olivier le 28 février écoulé.

Depuis les réunions s'enchaînent, les groupes de travail s'activent, la composition du défilé se précise et les animations diverses se confirment.

Le 14 mai 2023 sera donc le grand jour !

Celui de la renaissance du corso, créé en 1948 et en sommeil depuis 1985 après de nombreuses éditions.

Aujourd'hui la volonté de renouer avec la tradition, l'envie des plus anciens de revivre des heures glorieuses, l'espoir

de mobiliser et de faire découvrir cette fête aux jeunes générations, sont bel et bien là !

A 15h, ce dimanche 14 mai, le défilé partira de l'avenue de la Promenade pour deux tours du centre-ville et se terminer chemin des Aires.

Tout au long de ce parcours, le public pourra gratuitement découvrir ce grand défilé de chars colorés, la cavalerie, les divers groupes participants et profiter des performances des majorettes et des bandas musicales.

En attendant cette date, dans les coulisses de cet événement, les associations sont à pied d'œuvre et des dizaines de petites mains s'activent pour que tout soit prêt à temps.



MANIFESTATION

Défense de la ruralité

Des milliers de personnes ont manifesté le samedi 11 février dernier à Montpellier pour défendre la ruralité.

Une mobilisation d'ampleur suite à une tribune remettant en cause certaines pratiques liées à l'élevage taurin.

Le cortège impressionnant du monde de la bouvine, mais aussi celui de la chasse, de la pêche, les agriculteurs, a défilé vers le centre-ville, rejoint par les élus de Camargue et d'Occitanie.

Le maire, Fabrice FOURNIER et une délégation d'élus meynois ont participé à ce grand rassemblement pour la défense des pratiques et des savoirs traditionnels dont nous héritons en commun et que nous devons faire vivre collectivement pour faire la force et l'attractivité de la ruralité.



HOMMAGE

Cérémonie du 19 mars 1962

La 61^{ème} journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a eu lieu dimanche 19 mars.



La cérémonie commémorative s'est déroulée au monument aux morts en présence des élus de la commune, de M. Paul BETTON et M. Aimé GAUTIER porte-

drapeaux et du public. Après la lecture du texte officiel, le dépôt de la gerbe de fleurs, la cérémonie s'est achevée par une minute de silence.

CCAS

Muteo assurances et mutuelles

A compter du 12 avril, Mme Magali GUIGUES de Mutéo Assurances vous reçoit en mairie le 2^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h.

N'hésitez pas à vous y rendre pour connaître le tarif des mutuelles et assurances.



SPECTACLE

Tous en rythme

Le dimanche 15 janvier, l'association « Tous en rythme », danse pour les enfants, ados et adultes, a présenté à la salle des fêtes un spectacle préparatoire de son gala de fin d'année.

Cette représentation inédite de mi-parcours a réuni plus de 75 participants sur la scène pour des plateaux de

différents niveaux, travaillés depuis la reprise de septembre dernier sous la houlette des professeurs : Eva, Margot et Charlène.

Les spectateurs conquis ont répondu très nombreux aux attentes de la présidente Lise FRAMBRY et de son équipe, pour cette première et ont

grandement ovationné les différents groupes de danseurs qui ont fait montre de leur talent.

A noter que les bénéfices de cette journée serviront notamment à confectionner les costumes du grand gala de clôture programmé traditionnellement chaque année au mois de juin.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Association « Le Souvenir Français »

L'association Le Souvenir Français, Comité Meynes - Montfrin - Rhône Gardon, fait appel aux habitants de Meynes. Le Souvenir Français est une association très ancienne qui a vu le jour en 1887 pour être reconnue d'utilité publique en 1906.

De par son nom elle a vocation à maintenir la mémoire du passé historique de la France depuis 1870. Elle participe à l'entretien de tombes d'Anciens Combattants en déshérence. Tous les 2 novembre elle honore 7 tombes à Montfrin et Fournès.

Le Comité de Meynes et l'ONAC, organisme de tutelle, ont subventionné en 2021 la réfection du monument aux morts de la commune à hauteur de 40%. Un très bel ouvrage « Histoire du Soldat inconnu » (en 2 volumes) dont l'acquisition s'est faite avec une

participation du Comité est disponible à la médiathèque.

Pour maintenir son activité et ses réalisations comme les monuments aux morts de Valliguières et Montfrin, la rénovation d'une plaque à Fournès et les projets sur Castillon et Remoulins, le Comité a besoin de l'investissement de toutes et tous y compris des habitants de Meynes.

En adhérant pour une modique somme de 15 € ou par un don à titre de bienfaiteur déductible des revenus imposables vous faites le choix de soutenir une équipe de bénévoles qui siège à Meynes.

Les 2 drapeaux du Souvenir Français sont présents aux manifestations organisées par la Municipalité.

A ce jour, David EYSSETTE, élu et correspondant Défense, est le lien avec

le Comité représenté par Aimé GAUTIER et René DUMALLE (Tel. 06 03 28 15 33. Mail rene.dumalle@orange.fr)

René DUMALLE



JEU DE BOULES

« La Fourchette »

L'association de boules « La Fourchette » a pris ses marques dans ses nouveaux locaux et a délocalisé toutes ses activités sur les équipements flambant neufs de l'ensemble sportif meynoïsis situés sur le site du stade municipal.

Cette association permet à de nombreux amateurs, enfants et adultes, de pratiquer les différents types de jeux de boules d'origines méridionales dont la pratique est très populaire, pétanque

ou jeu provençal, en configuration de compétition ou activités de loisirs.

La pétanque connaît un véritable succès auprès de toutes les générations et se pratique en tête-à-tête, en doublettes ou en triplettes, la distance de jeu étant de 6 à 10 m, les joueurs devant garder les pieds « tanqués » dans un cercle tracé sur le sol.

Quant au jeu provençal, appelé aussi « des trois pas » ou « la longue », c'est un

jeu de boules dont la distance est 15 à 20 m et dont les pointeurs et les tireurs doivent faire respectivement un pas et trois pas avant de lancer leur boule.

Signe de la vitalité de ce club, 54 licenciés ont participé aux divers qualificatifs des championnats du Gard « pétanque » et « jeu provençal » organisés dernièrement à Montfrin, Poulx, Nîmes, Clarensac, Milhaud et Vallabregues.



Prochaines rencontres officielles sur la commune :

Samedi 8 avril à 14h30 (pétanque)

Dimanche 7 mai à 9h et 15h (pétanque)

Vendredi 9 juin à 15h (pétanque)

Samedi 17 juin à 15h et dimanche 18 juin à 9h (Jeu provençal)

Judi 14 septembre à 15h (pétanque)

Vendredi 15 septembre à 15h (pétanque)

Dimanche 17 septembre à 15h (pétanque)

Dimanche 24 septembre à 9h (pétanque)

Pour tout renseignement, le Président Bastien VALENTE - Tel. : 06.27.01.47.39

MANIFESTATION ÉQUESTRE

La Cavalerie de Vers Pont du Gard à Meynes

Après sa participation à Octobre Rose, la Cavalerie de Vers Pont du Gard qui s'engage régulièrement dans des actions caritatives, avait prévu une randonnée équestre pour le Téléthon 2022.

Initialement prévue le 3 décembre, cette randonnée n'a pu avoir lieu en raison du mauvais temps et a été reportée au dimanche 15 janvier dernier.

Cette manifestation équestre, composée de 23 chevaux et de deux calèches, a pris le départ à 8h30 de Sernhac pour une arrivée programmée à midi aux arènes de Beaucaire avec remise des dons collectés sur les parcours à l'AMF Téléthon.

A l'occasion de la traversée du village, les élus meynoïses et la population ont pu les encourager, les féliciter pour leur action et les entourer à l'occasion d'un petit déjeuner offert par la municipalité sur la place de la mairie.



ÉPISODE NEIGEUX

Quelques flocons de neige

Comme annoncé par la météo, la neige est tombée en seconde partie de nuit, offrant aux Meynoïses un réveil

le 27 février avec une fine pellicule blanche recouvrant les toits et créant un paysage inhabituel.



Avec la clémence du temps et le retour rapide du soleil, la neige a fondu précocement laissant seulement quelques traces blanches sur les voitures et la végétation, sans perturber la circulation.

Cette décoration hivernale éphémère en a ravi cependant plus d'un, offrant l'occasion à d'autres de réaliser quelques belles photos-souvenirs.

TRI DES DÉCHETS

Comment mieux trier nos déchets ?

Les conseils du Sitom Sud Gard pour un tri efficace pour la commune

Aujourd'hui, 25% du contenu de nos poubelles de tri n'ont rien à faire dans ce bac. Ces erreurs ont un impact non négligeable en termes de coût, de temps et de risques... Le Sitom Sud Gard, syndicat intercommunal chargé du service public du traitement et de la valorisation des déchets ainsi que de la sensibilisation des usagers, vous donne quelques conseils pour vous aider à changer ces mauvaises habitudes.



Rappel des consignes

Les déchets acceptés dans le bac de tri sélectif sont uniquement les emballages ménagers (en carton, papier, aluminium, métal ou plastique), les cartons de petit format et les papiers. Les autres types de déchets ne doivent pas être déposés dans le bac de tri.

Trier, c'est simple et facile !

1- En vrac dans le bac, sans sac ou le cas échéant, dans un sac transparent afin d'être identifié par les trieurs. Les sacs noirs ou opaques sont systématiquement refusés et détournés vers l'incinérateur.

2- Séparer les emballages, ne pas les emboîter. Les machines ne détectent pas les différentes matières. Par exemple, un emballage en carton ne doit pas être tassé dans une boîte de conserve.

3- Bien vider les contenants. Il est inutile de laver ou de rincer les emballages.



Les conséquences d'un mauvais tri

Lorsque ces consignes ne sont pas respectées, les déchets triés peuvent d'une part ne pas être collectés et d'autre part causer des déclassements une fois arrivés au centre de tri Valrena de Nîmes. Un déclassement consiste à intervenir manuellement pour écarter les déchets indésirables et les reporter vers l'unité de valorisation énergétique (incinérateur).

Ces interventions mobilisent du personnel, elles sont chronophages et coûteuses : 370€/tonne !

Elles comportent également un risque sanitaire pour les trieurs qui sont contraints d'intervenir manuellement pour retirer masques, objets tranchants, déchets médicaux, etc. D'autres erreurs sont constatées quotidiennement : casseroles, peluches, vêtements, appareils électriques ou objets qui pourraient encore servir... Enfin, il est

courant de retrouver des sacs d'ordures ménagères dans le tri sélectif. Outre le fait qu'ils souillent la collecte et qu'ils exposent les trieurs, ces sacs contiennent parfois des objets qui détériorent la chaîne de tri. Cela engendre un arrêt, parfois une casse et une réparation de la chaîne de tri.



Pour toutes ces raisons, chaque déchet doit être orienté correctement pour pouvoir être valorisé : le bac de tri sélectif, la déchèterie, le composteur, le bac d'ordures ménagères, la colonne à verre, à textile ou à papier... Il est impératif de déposer le bon déchet au bon endroit pour lui offrir une seconde vie.

+ d'infos :

sitomsudgard.fr
[facebook.com/sitomsudgard](https://www.facebook.com/sitomsudgard)

Jeu pour tester ses connaissances :

sitomsudgard.fr/jeuonline-sitomsudgard/



SERVICE

Distribution sacs de tri

Pour les habitants intra-muros, la distribution des sacs de tri sera faite au sein de la déchèterie de Meynes, située Chemin des Roumettes, pendant les heures d'ouverture.

Les dates de distribution sont les suivantes :

- du 03 au 15 Avril 2023
- du 12 au 24 Juin 2023
- du 18 au 30 septembre 2023
- du 11 au 23 décembre 2023

Les usagers devront se présenter au sein de la déchèterie avec un **justificatif de domicile** et auront le droit à deux paquets de sacs remis par les gardiens du site.

Pour rappel, la déchèterie est ouverte :

- lundi de 9h à 12h et 13h30 et 17h
- mardi de 9h à 12h et 13h30 et 17h
- mercredi de 9h à 12h et 13h30 et 17h
- jeudi fermé
- vendredi de 9h à 12h et 13h30 et 17h
- samedi de 9h à 12h et 13h30 et 17h





MAIRIE

1 Place de la Mairie
30840 MEYNES

04 66 57 59 38
accueil@meynes.fr

Police municipale

La Police Municipale est joignable
sauf exception au 06 42 20 56 73

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h à 19h

Le mercredi de 7h30 à 10h30 et de
14h à 19h

Ramassage des ordures ménagères

- Mardi matin et vendredi matin,
ramassage des déchets ménagers
(sacs noirs ou gros containers)
- Mercredi matin, ramassage du tri
sélectif (sacs bleus ou containers
bleus)

Pour les personnes ne disposant pas
de container, la CCPG fournit des sacs
bleus (recyclables) distribués par la
commune une fois par an.

Ramassage des encombrants

2^e lundi de chaque mois de 14h à 17h.
S'inscrire en Mairie.

Marché communal

Mercredi matin
Place de la Mairie

Assistante sociale

Prendre rendez-vous au
04 90 33 61 05

NUMÉROS UTILES



Pompiers.....18

Police secours 17

Samu 15

Urgences (n° unique).....112

N° d'appel d'urgence
personnes muettes et
malentendantes (fax ou sms) .. 114

Gendarmerie
nationale 04.66.57.51.72

Police
intercommunale 06.37.65.44.27

Drogues
alcool tabac08.00.23.13.13

Ecoute cannabis ...08. 11. 91. 20.20

Ecoute alcool 08.11.91.30.30

SOS amitié
Montpellier 04.67.63.00.63

Avignon.....04.90.89.18.18

Sida info service .. 08.00.84.08.00

SOS Medecin 3624

Enfance maltraitée 119

Alerte Attentat/enlèvement 197

Violences conjugales39 19

Allo maltraitance
personnes âgées39 77

SOS enfants disparus 116 000

Allo Service Public 39 39

Pharmacie de garde 3237

Urgence gaz..... 0800 47 3333

France Télécom 10 13

À NOTER



PROFESSIONNELS MEYNOIS,

VOUS SOUHAITEZ

VOUS FAIRE CONNAÎTRE, RE-CONNAÎTRE ?

Aujourd'hui, c'est possible.

**NOUS VOUS PROPOSONS
UN ENCART PUBLICITAIRE
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL,
MEYNES, LE MAG'.**

Différentes possibilités s'offrent à vous.
Renseignez-vous et profitez-en !!

La mairie de Meynes
(Tarifs et renseignements en mairie)



À NOTER

AGENDA 2^{ème} Trimestre 2023

Dimanche 16 avril : Congrès de la fédération départementale de la chasse du Gard.

Dimanche 23 avril : Vide-greniers organisé par Meynes Traditions sur le boudodrome du chemin des Aires.

Vendredi 28 avril, samedi 29 avril, dimanche 30 avril et lundi 1^{er} mai : Fête votive du printemps organisée par Meynes Traditions.

Dimanche 7 mai à 9h et 15h : Concours de pétanque organisé par l'association La Fourchette.

Vendredi 12 mai, samedi 13 mai, dimanche 14 mai : Week-end sur le retour du CORSO (Carnaval, groupes, fanfares...) organisé par Meynes Patrimoine.

Dimanche 14 mai : Représentation canine organisée par le Lycée Agricole.

Jedi 18 mai : Course cycliste de Sernhac qui traverse notre commune.

Samedi 3 juin : Ouverture de la piscine municipale aux publics.

Samedi 3 juin : Représentation Comédiens en Herbe organisée par l'association de théâtre.

Vendredi 9 juin à 15h : Concours de pétanque organisé par l'association La Fourchette.

Samedi 17 juin à 15h et dimanche 18 juin à 9h : Concours au Jeu provençal organisé par l'association La Fourchette.

Vendredi 23 juin : Fête des écoles organisé par l'Association des Parents d'Elèves.

Dimanche 25 juin : Gala de danse organisé par Tous en Rythme au Pont du Gard.

Du mercredi 28 juin au lundi 3 juillet : Fête votive d'été organisée par le Comité des Fêtes.

ATELIERS JEUX : Enfants Parents animés par la CCPG (à partir de 4 ans, présence d'un adulte obligatoire) les mercredis 19 avril, 10 mai, 31 mai, 21 juin à la médiathèque.

ATELIERS CRÉATION : Enfants Parents animés par la CCPG (à partir de 6 ans, présence d'un adulte obligatoire - INSCRIPTION AU 04 66 37 67 67) les 4 mai et 24 juin à la salle de l'Olivier.

FOOD TRUCKS : les mercredis du 12 juillet au 30 août sur la place de la mairie.

TRIBUNE LIBRE

Groupe de l'opposition

Il est agréable de constater que le projet de démolition de la maison rue de la Tour, préemptée en 2013 afin d'aérer le cœur du village et créer quelques places de stationnement, se concrétise.

Mais force est de constater que malgré des opportunités aucune préemption n'a encore été faite. Avoir une vision à long terme c'est savoir conserver pour les années à venir le bien commun et la qualité de vie.

Groupe majoritaire

Le corso renaît le 14 mai, grâce à la mobilisation de tous, élus, associations, volontaires.

Des chars imposants et colorés, des farandoles, fifres et tambourins, des tambours et clairons, des majorettes, des groupes costumés, la Reine et ses dauphines, autant de participants qui feront remonter le temps aux habitants comme aux visiteurs et écrire une nouvelle page de l'histoire du corso de Meynes.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

| | |
|---|------------|
| GUENNI Luccio, Jean-Pascal, Cédric | 04/12/2022 |
| BLASZCZYK LEON Zéline | 24/12/2022 |
| FILELLA Nyno, Thao | 18/01/2023 |
| AIME Louna, Amara, Marie-Jeanne | 31/01/2023 |

MARIAGES

| | |
|---|------------|
| KHLIFI Kacem & M'QAMI Hajar | 11/03/2023 |
|---|------------|

DÉCÉS

| | |
|--|------------|
| COLOMBEAU Maurice, Jean, Marie..... | 18/01/2023 |
| BEN-DAOUD Mohamed..... | 23/01/2023 |
| GABARRE Antoine..... | 27/01/2023 |
| RUIZ FERNANDEZ Grégoire..... | 02/03/2023 |

Afin de protéger toutes les informations personnelles, les actes d'état-civil (mariages et naissances) ne paraissent dans ce bulletin que sur autorisation des intéressés.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD

Groupes de paroles parents PRÉ-ADOS, ADOS, SI ON EN PARLAIT

Un temps convivial où les parents peuvent partager leurs expériences, leurs préoccupations, leurs questionnements...

10 MARS 7 AVRIL 12 MAI 9 JUIN



De 18H30 à 20H30 - Relais Petite Enfance
76 bis avenue Geoffroy Perret, 30210 REMOULINS
ATELIERS GRATUITS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES



parentalite@cc-pontdugard.fr et 04.86.84.13.39
PLUS D'INFOS : WWW.CC-PONTDUGARD.FR

Groupes de paroles PARENTS

Un temps convivial autour d'un café, pour partager vos expériences, vos préoccupations, vos questionnements.

FÉVRIER
Thématique sommeil

MARS-MAI
Thématique libre

AVRIL
Thématique alimentation

JUIN
Thématique motricité libre



ATELIERS GRATUITS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

parentalite@cc-pontdugard.fr et 04.86.84.13.39

PLUS D'INFOS : WWW.CC-PONTDUGARD.FR



04 66 37 67 67 - contact@cc-pontdugard.fr
21 bis Av. du Pont du Gard, 30210 Remoulins

ATELIERS création ENFANTS - PARENTS

24 FÉVRIER

4 MAI

25 MARS

24 JUIN

Salle de l'Olivier, place de la mairie à Meynes



Venez partager un moment convivial, complice en famille et explorez votre créativité !

À partir de 6 ans

La présence d'un parent ou d'un adulte référent est obligatoire

ATELIERS GRATUITS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

Plus d'infos horaires et inscriptions :
WWW.CC-PONTDUGARD.FR



04 66 37 67 67 - contact@cc-pontdugard.fr
21 bis Av. du Pont du Gard, 30210 Remoulins

Vous êtes à la recherche
d'une solution de garde
pour bébé ?

Contactez les services de la Communauté de Communes
et inscrivez-vous à nos matinées Petite Enfance

Vous pourrez rencontrer des professionnel-le-s
et poser toutes vos questions :

Accueil collectif ou individuel ?
Quel coût ? Quelles aides ?...

Gratuit
Sur RDV



Contact et infos : parentalite@cc-pontdugard.fr | 04.86.84.13.39



WWW.CC-PONTDUGARD.FR